



**HAL**  
open science

## Deux nouvelles lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet

Pierre-Yves Testenoire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Testenoire. Deux nouvelles lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet. Cahiers Ferdinand de Saussure, 2015, 68, pp.189-204. hal-01399661

**HAL Id: hal-01399661**

**<https://hal.science/hal-01399661>**

Submitted on 19 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Deux nouvelles lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet

Pierre-Yves Testenoire

Au sein de la correspondance scientifique de Ferdinand de Saussure, les lettres à Antoine Meillet figurent parmi les plus riches et les plus fréquemment citées. Couvrant une vingtaine d'années, ces lettres abordent les principaux aspects de son activité scientifique : les travaux de linguistique historique, le questionnement à caractère général sur la langue, les recherches sur l'accentuation lituanienne, sur les anagrammes, sur les textes légendaires... La lettre du 4 janvier 1894, en particulier, où Saussure dénonce « l'ineptie absolue de la terminologie courante » et affirme « la nécessité de la réforme et de montrer quelle espèce d'objet est la langue en général » est très souvent citée. Ce passage est même utilisé en préambule d'un manuel d'introduction à la linguistique pour illustrer les difficultés à définir l'objet de la linguistique<sup>1</sup>. Comme l'écrit Emile Benveniste, le premier éditeur de cette correspondance, « outre leur intérêt scientifique, ces lettres valent par leur constant bonheur d'expression et par la qualité exquise de la personnalité qu'elles révèlent » (1964 : 92). C'est cet ensemble déjà riche que viennent compléter les deux nouvelles lettres publiées ci-dessous.

### 1. La correspondance Saussure-Meillet

Les lettres de Saussure à Meillet ont été déposées en plusieurs lieux et publiées en plusieurs fois. Cette situation a donné lieu à de nombreuses confusions<sup>2</sup>. Aussi n'apparaît-il pas inutile de dresser un état des lieux archivistique et bibliographique de cette correspondance. Les lettres de Saussure à Meillet sont aujourd'hui éparpillées en trois endroits différents :

- a) A la Bibliothèque de Genève (BGE), sont conservées, sous la cote BGE Ms. fr. 1832, dix-neuf lettres et cartes écrites entre 1894 et 1911. Ces lettres ont été déposées en 1964 par Emile Benveniste, la même année que leur publication dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure*. Le linguiste les avait reçues de la veuve d'Antoine Meillet, plusieurs années auparavant. Il écrit avoir « hésité longtemps à les faire connaître, à cause de la préoccupation singulière de l'anagramme qui s'y fait jour » (1964 : 92). La publication du premier article de Starobinski sur la question en 1964 aura levé ce scrupule. Des copies de sept de ces lettres de la main de Mercedes Meillet figurent également dans le fonds Léopold Gautier sous la cote 1599/2. C'est à la demande de ce dernier qu'en 1954 elle les lui aurait communiquées. Dans la lettre du 7 février 1954 qui accompagne l'envoi, Mercedes Meillet affirme transmettre les copies de toutes les lettres qu'elle a retrouvées. Aucune des lettres recopiées ne concerne les anagrammes.

---

<sup>1</sup> V. Garric 2007 : 3.

<sup>2</sup> Ainsi Fryba-Reber (2006 : 5) est intriguée « par l'absence de certains originaux » dans le fonds Meillet du Collège de France comme « les lettres de Saussure à Meillet » qui sont conservées depuis cinquante ans à la Bibliothèque de Genève. De même Simon Bouquet en 1986 publie ce qu'il présente comme une nouvelle lettre de Saussure à Meillet alors qu'elle a été éditée dix ans auparavant par Martiros Minassian.

b) A la Bibliothèque Houghton de l'Université d'Harvard, est conservée une lettre datée du 12 novembre 1906. Il s'agit d'une lettre « que Madame Meillet a découverte par hasard, au cours de l'été 1970, dans un livre de la bibliothèque de son mari » (Jakobson 1971 : 17). Donnée à Roman Jakobson qui la publie en 1971, la lettre est ensuite déposée à la Houghton Library d'Harvard qui abrite, depuis 1968, d'autres manuscrits saussuriens. La lettre de quatre pages est conservée sous la cote « Autograph File, S ». Le catalogue indique que le don de Mme Antoine Meillet date du 23 mars 1972<sup>3</sup>.

c) A la Bibliothèque générale du Collège, figure dans le fonds d'archive Antoine Meillet, sous la cote MLT 13.94, une lettre de Saussure datée du 9 octobre 1908. La lettre a été déposée au Collège de France en même temps que les archives du savant après le décès de la veuve d'Antoine Meillet en 1975. Elle a été publiée pour la première fois par Martiros Minassian en 1977. Elle a été rééditée par Simon Bouquet, en 1986, reproduite en fac-similé par Francis Gandon en 2002, puis de nouveau éditée en 2009 par Pierre Swiggers. Le tableau ci-dessous (*fig. 1*) récapitule les cotes de conservation et les éditions existantes des lettres de Saussure à Meillet.

	Date	Lieu et cote de conservation	Editions
<b>1</b>	<b>13 février [1888 ou 1889]</b>	<b>CDF MLT 16</b>	
2	4 janvier [1894]	BGE, Ms. fr. 1832, f. 1-6	Benveniste 1964 : 93-96 ; Mejia 2014 : 194-196
3	8 février [1900]	BGE, Ms. fr. 1832, f. 7-8	Benveniste 1964 : 96-97 ; Mejia 2014 : 302
4	9 février [1900]	BGE, Ms. fr. 1832, f. 9-10	Benveniste 1964 : 97-98 ; Mejia 2014 : 303
5	27 novembre 1900	BGE, Ms. fr. 1832, f. 11	Benveniste 1964 : 98-99 ; Mejia 2014 : 330
6	28 octobre 1902	BGE, Ms. fr. 1832, f. 12-13	Benveniste 1964 : 99-100 ; Mejia 2014 : 365-366
7	26 février [1903]	BGE, Ms. fr. 1832, f. 14-15	Benveniste 1964 : 101 ; Mejia 2014 : 303-304 qui propose [1900]
8	20 mars 1903	BGE, Ms. fr. 1832, f. 16-17	Benveniste 1964 : 101-102 ; Mejia 2014 : 370-371
9	14 septembre 1905	BGE, Ms. fr. 1832, f. 18	Benveniste 1964 : 102-103 ; Mejia 2014 : 413-414
10	31 octobre 1905	BGE, Ms. fr. 1832, f. 19-20	Benveniste 1964 : 103-104 ; Mejia 2014 : 420-421
11	3 novembre [1905]	BGE, Ms. fr. 1832, f. 21	Benveniste 1964 : 104 ; Mejia 2014 : 421
12	10 janvier [1906]	BGE, Ms. fr. 1832, f. 22-23	Benveniste 1964 : 105-106 ;

<sup>3</sup> Je tiens à remercier Giuseppe D'Ottavi de m'avoir communiqué les informations archivistiques concernant cette lettre. Pour une description des autres manuscrits saussuriens conservés à Harvard, v. D'Ottavi 2014.

			Mejia 2014 : 426
13	23 janvier 1906	BGE, Ms. fr. 1832, f. 24	Benveniste 1964 : 106 ; Mejia 2014 : 427
14	12 novembre 1906	Houghton Library, Autograph File, S	Jakobson 1971 : 15-16 ; Jakobson 1973 : 190-192 ; Mejia 2014 : 465-466
15	23 septembre 1907	BGE, Ms. fr. 1832, f. 25-32	Benveniste 1964 : 107-115 ; Mejia 2014 : 475-481
16	15 décembre 1907	BGE, Ms. fr. 1832, f. 33-34	Benveniste 1964 : 115-116 ; Mejia 2014 : 484-485
17	18 décembre 1907	BGE, Ms. fr. 1832, f. 35	Benveniste 1964 : 117 ; Mejia 2014 : 485-486
18	8 janvier 1908	BGE, Ms. fr. 1832, f. 36-37	Benveniste 1964 : 117-119 ; Mejia 2014 : 486-487
19	9 octobre 1908	CDF MLT 13.94	Minassian, 1977 : 342-343 ; Bouquet 1986 : 7-9, Gandon 2002 : 452-455 ; Swiggers 2009 : 370-374 ; Mejia 2014 : 507-509
20	20 mars 1911	BGE, Ms. fr. 1832, f. 38-39	Benveniste 1964 : 120-121 ; Mejia 2014 : 546-547
21	17 avril 1911	BGE, Ms. fr. 1832, f. 40-41	Benveniste 1964 : 121-123 ; Mejia 2014 : 547-548
22	11 octobre 1911	BGE, Ms. fr. 1832, f. 42	Benveniste 1964 : 123 ; Mejia 2014 : 552
<b>23</b>	<b>22 septembre 1912</b>	<b>CDF MLT 13.94</b>	

*Fig. 1 : Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet*

Les deux nouveaux documents que nous publions (en gras dans la *FIG 1*), une lettre et une carte postale, se situent aux deux extrémités temporelles de la correspondance connue jusqu'ici. Ils ont été retrouvés dans le fonds d'archives Antoine Meillet du Collège de France. Cette découverte tardive peut s'expliquer par l'histoire compliquée du fonds.

Le legs par Antoine Meillet de sa bibliothèque et de ses manuscrits au Collège de France a été accepté par l'institution en 1937<sup>4</sup>. Les documents n'ont été transférés à la Bibliothèque du Collège qu'en 1975, après le décès de Mme Meillet qui en était l'usufruitière. Les manuscrits ont été conservés dans l'enceinte de l'établissement pendant vingt-cinq ans sans faire l'objet d'un classement. En 1986, sur l'initiative de la Société d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences du Langage, Simon Bouquet procède à un dépouillement du fonds. Sans déplacer l'ordre des documents, il établit un catalogue provisoire, publié en 1988. Ce catalogue est complété en 1991 par Pierre Swiggers qui y apporte quelques corrections. Aucun des deux ne fait état des deux nouvelles lettres de Saussure. En 2001, le Collège de France conclut un partenariat avec *l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine* (IMEC) pour la conservation de certaines archives de professeurs pendant la durée des travaux d'aménagement des locaux

<sup>4</sup> V. *Annuaire du Collège de France 1937-1938* : 31.

de conservation dans l'enceinte du Collège. Un récolement des différents fonds est alors effectué, comme en témoigne Méлина Reynaud, l'archiviste qui s'occupe du transfert de ces archives à l'abbaye d'Ardenne près de Caen :

C'est en novembre 2001, dans l'enceinte même du Collège de France, qu'a commencé le récolement des archives scientifiques de certains professeurs de cette institution en vue de leur dépôt à l'IMEC. Durant trois mois, ce sont plusieurs centaines de cartons, entreposés dans de vieux « compactus » et de sombres greniers, qui ont été reconditionnés et ont fait l'objet d'un préinventaire. Au terme de cette première étape, les archives ont été acheminées jusqu'à l'abbaye d'Ardenne. (Reynaud 2008 : 37)

En 2004, Méлина Reynaud procède au classement du fonds : elle dresse le catalogue et leur affecte les cotes actuelles (de MLT 1 à MLT 23) et établit un inventaire du fonds, daté de décembre 2005. Après une dizaine d'années de conservation à l'IMEC, près de Caen, les manuscrits réintègrent en avril 2013 les collections du Collège de France, où elles sont aujourd'hui librement consultables<sup>5</sup>.

C'est vraisemblablement à cause du classement tardif de ce fond si les deux nouvelles lettres de Saussure à Meillet sont restées longtemps inaperçues. En effet, une partie des manuscrits inventoriés dans le catalogue actuel ne figure pas dans l'inventaire dressé par Simon Bouquet à la fin des années 80. Or il semble que cette partie des manuscrits non décrite ait été consultable à l'époque. Ainsi Karl Krippes mentionne en 1988 les agendas de Meillet qui ne figurent pas dans l'inventaire de Simon Bouquet (Krippes 1988 : 279) et Fiorenza Granucci a vu, à la même époque, l'une des deux lettres inédites de Ferdinand de Saussure. A côté de la lettre datée du 13 février est aujourd'hui conservé un feuillet sur lequel Fiorenza Granucci a écrit :

Lettera di F. de Saussure

---

negli appunti dei corsi seguiti da A. M. nell'aa 1886-1887 di Bergaigne, Gölzer, note di Bücheler.

---

Cartellina in cartone giallo carta verde-nera da i: «FOURNITURES GENERALES POUR LE DESSIN <EN FACE LE MUSEE DE CLUNY> Fernand COQUELIN, 24, bld Saint-Michel PARIS 32 x 22 + 22 » costola di 3 cm. (MLT 16).

Fiorenza Granucci nous a indiqué avoir écrit cette note lors d'une consultation des archives au Collège de France entre 1990 et 1995 pour son travail sur les manuscrits de linguistique générale d'Antoine Meillet (v. Granucci 1990, 1992 et Meillet 1995)<sup>6</sup>. Cela prouve que les

---

<sup>5</sup> On trouvera une description de ces archives davantage orientée sur les méthodes de travail du linguiste dans Puech et Fenoglio 2012. Comme tous les fonds du Collège de France transférés à l'IMEC, le fonds Antoine Meillet fera à terme l'objet d'un nouveau conditionnement et d'un nouveau classement. Le catalogue, qui sera consultable sur <<https://salamandre.college-de-france.fr>>, devrait pouvoir faire le lien entre les futures cotes et les actuelles.

<sup>6</sup> Je remercie Giuseppe D'Ottavi et Fiorenza Granucci pour ces renseignements.

nouvelles lettres que nous publions étaient déjà présentes dans les archives de Meillet sans que l'on s'explique pourquoi d'autres chercheurs travaillant sur ce fonds à la même époque, comme Simon Bouquet et Pierre Swiggers, ne les aient pas vues.

## 2. La lettre du 13 février

La lettre datée du 13 février, sans millésime, est conservée dans la pochette intitulée « Notes de cours (Docs trouvés ds le legs Benveniste. Université de Berne) » à côté d'une cinquantaine de feuillets de Meillet datant de la fin des années 1880. Dans ces papiers – en très mauvais état – on trouve des notes prises par Meillet à des cours d'Arsène Darmesteter, d'Abel Bergaigne et de Henri Goelzer à la Sorbonne entre 1885 et 1887, des notes annotées par Havet avec qui il collabore depuis 1887<sup>7</sup>, des documents préparatoires pour le travail sur *uk, ug, ugh* présenté à la Société Linguistique de Paris le 23 mars 1889... Des éléments textuels présents dans ces notes indiquent qu'elles sont contemporaines de la période où Meillet suivait les cours de Saussure à l'EPHE, par exemple la mention : « Dans μέλαινα μοῖρα de Saufsure nous a montré qu'il y a une épenthèse dans φθείρω, κτείνω allongement compensatoire » (MLT 16). Si l'on admet que la lettre est bien adressée à Meillet, ce que son contenu ne certifie pas mais ce que l'entourage textuel de sa transmission rend presque indubitable, une datation peut être proposée. La formule d'adresse – « cher Monsieur » – indique que la lettre est antérieure à 1894, date à partir de laquelle la formule « cher ami » lui est remplacée. La lettre est, en outre, une réponse à une objection formulée par son correspondant concernant un exposé oral – v. « j'ai [...] dit textuellement “que la forme ἐείκοσι en particulier était nécessaire pour certains vers” » – qui prend place dans le cadre d'un cours : « quand je traiterai du digamma homérique, je serai peut-être amené à formuler une autre hypothèse [...] ». Dès lors, deux millésimes sont possibles : 1888 et 1889. Ils correspondent aux deux seules années universitaires (1887-1888 et 1888-1889) où Meillet suit les cours de Saussure à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes<sup>8</sup>.

Meillet est inscrit pour la première fois comme élève titulaire à l'EPHE en 1887. En 1889, il est reçu premier à l'agrégation. Durant ces deux années, Meillet n'est toutefois pas un auditeur comme les autres. Il est en contact étroit avec Louis Havet dont il a suivi les cours à la Sorbonne les années précédentes et il fréquente les professeurs de l'Ecole – Saussure, Psichari – dans le cadre de dîners comme l'attestent ses agendas<sup>9</sup>. Il commence à assister aux séances de la Société de linguistique de Paris au début de l'année 1889. Il est présent, en tant qu'assistant étranger, à celle du 26 janvier où Saussure fait une communication « sur certains détails de la versification homérique ». Bréal et Havet le proposent comme membre à la séance du 02 février où Saussure fait un autre exposé « sur le grec πολλός alternant avec πολύς », et il élu à celle du 23 février. Il fait sa première communication, le 23 mars, « sur la nature des gutturales en ie après u ». D'autres échanges scientifiques avec Saussure sont attestés à cette période. Ainsi dans les agendas de Meillet, à la date du 27 avril 1889, où

---

<sup>7</sup> V. Testenoire à paraître.

<sup>8</sup> V. Fleury 1964-65 et Décimo 2014.

<sup>9</sup> Ainsi à la date du 20 février 1889, on lit : « Dîner chez Havet (Psichari. de Saufsure. Carrière) ». (MLT 19)

Saussure réapparaît à une séance de la SLP après deux mois d'absence, on trouve : « De Sauf. n'a pas trop éreinté mon travail. Il m'a dit que je pouvais le faire imprimer. » (MLT 19.12)<sup>10</sup>. L'échange de notes dont témoigne la lettre du 13 février s'inscrit dans ce contexte. Il n'a, du reste, rien d'exceptionnel dans le climat de camaraderie et de proximité intellectuelle qui règne entre professeurs et certains auditeurs à l'EPHE ces années là<sup>11</sup>. Il est situé soit en février 1888 si, d'après la fin de la lettre (« J'ai été charmé de rencontrer une contradiction aussi judicieuse que la vôtre ») on penche pour une première prise de contact, soit en février 1889 si l'on insiste sur les connexions thématiques avec les travaux présentés à la SLP à ce moment là. Entre les deux, rien ne permet de trancher de façon décisive.

Sans l'objection et les notes de Meillet auxquelles cette lettre fait écho, les enjeux de la discussion restent difficiles à déterminer. La toile de fond semble néanmoins en être le cours de grammaire comparée du grec et du latin que Saussure donne entre 1887 et 1889. Ce cours a la particularité de se dérouler sur deux ans, les conférences de 1888-1889 étant « la continuation des conférences de l'année précédente » (*Rapport* 1888-1889 : 25). Divisé en deux séries de leçons – l'une consacrée à la phonétique, l'autre à la morphologie – cet enseignement revêt une importance capitale. Dans l'itinéraire de Saussure, d'abord, il constitue le premier élargissement de son enseignement hors du domaine germanique. Du fait de la qualité de ses auditeurs, ensuite – Meillet, Sylvain Levi, Boyer, Dottin, Möhl, Guieysse... – appelés pour certains aux plus brillantes carrières académiques, ce cours joue, à titre rétrospectif, le rôle de creuset dans l'imaginaire mythifié de la constitution d'une école saussurienne à Paris (v. Savatovsky 1999 et 2004). Malheureusement, le contenu de ce cours nous est mal connu. Les rapports de ces deux années sont des plus sommaires : aucun cahier d'étudiant ni aucune note explicitement préparatoire à cet enseignement n'a été retrouvée. Les seuls écrits manuscrits de Saussure dont on a pu faire l'hypothèse qu'ils correspondaient à cet enseignement<sup>12</sup> ne contiennent pas de références directes aux formes ou aux problèmes abordés dans la lettre du 13 février. De même, les cahiers de notes d'Albert Sechehaye au cours de phonétique du grec et du latin de 1891-1892 (v. Chidichimo 2009), dont on peut supposer qu'il reprend une partie de l'enseignement phonétique de Paris, ne traitent pas des formes abordées dans la lettre. Le peu d'information dont on dispose concernant le contenu de ce cours, sur lequel revient la lettre du 13 février, rend l'interprétation de cette dernière malaisée. On peut cependant dégager deux sujets différents, que Saussure s'attache précisément à distinguer.

Il répond, en premier lieu, à l'objection de son correspondant sur un syntagme nominal, tiré des poèmes homériques, cité pendant son exposé. Il admet que le syntagme en question (Πατροκλῆς ἱππεύς) n'est pas attesté chez Homère mais précise qu'il « était choisi au hasard pour indiquer le genre de vers qu'[il] avai[t] en vue ». Son exposé, montre-t-il, ne portait pas sur une forme ou sur un passage précis des poèmes homériques mais sur un patron métrique :

---

<sup>10</sup> Il s'agit sans doute du travail présenté à la SLP et qui paraîtra sous le titre « les groupes indo-européens *uk, ug, ugh* » dans les *Mémoires de la Société de Linguistique* l'année suivante (MSL VII, 1890, p. 57-60).

<sup>11</sup> V. Décimo 1999, 2014. On a d'autres exemples d'échange de notes entre Saussure et ses étudiants ces mêmes années : Benveniste 1964a : 28, Décimo 2012, Décimo 2014 : 276-277.

<sup>12</sup> Il s'agit de la soixantaine de feuillets préparatoires à un cours de morphologie (BGE, Ms. fr. 3970/c) que Claudia Mejia a proposé de dater de 1887-1888 (2011 : 291-293). Angeli et Vallini, qui les avaient édités en 1990, les avait datés de 1891-1892.

l'hexamètre spondaïque avec nom propre aux deux derniers pieds<sup>13</sup>. L'hexamètre spondaïque est un hexamètre dont la particularité est de présenter un spondée (deux longues) au cinquième pied, à la place du dactyle (une longue suivie de deux brèves) en principe requis. Ce vers, qui enfreint les règles constitutives de l'hexamètre, se rencontre de manière exceptionnelle chez Homère : environ 150 vers spondaïques sur les quelques 28000 vers que compte le corpus homérique<sup>14</sup>. C'est en se laissant « guider par [son] instinct ou [son] sentiment personnel du vers grec » que Saussure défend la valeur expressive du vers spondaïque contre toute substitution dactylique<sup>15</sup>. Il précise ensuite – c'est le deuxième point de la lettre – qu'il ne faut pas interpréter ses remarques en faveur des vers spondaïques comme des arguments pour la restitution du digamma dans des formes comme l'adjectif ἔϊση (« égal »). Il conclue : « Quand je traiterai du digamma homérique, je serai peut-être amené à formuler une autre hypothèse que cette hypothèse très grossière de la substitution de Ϝίση à ἔϊση, que j'ai eu le tort de reproduire un peu légèrement (et contre mes propres idées, vous m'avez aidé à m'en rendre compte) d'après l'exemple d'Immanuel Bekker et autres. »

Les deux thèmes de la lettre – la métrique homérique et le digamma – entrent en résonance avec la principale recherche saussurienne rendue publique ces années-là : le travail sur la fin de mot chez Homère présenté à la SLP le 26 janvier 1889 (v. Testenoire 2008). Le nom d'Immanuel Bekker mentionné dans la lettre apparaît aussi dans les manuscrits préparatoires à cette communication. Il renvoie, dans les deux cas, à ses *Homerische Blätter*, dont l'exemplaire annoté par Saussure est conservé à la Bibliothèque de Genève et qui est particulièrement exploité dans le cadre du travail sur la fin de mot chez Homère<sup>16</sup>. Le travail sur le vers homérique, qui paraît isolé parmi les productions saussuriennes de la période parisienne, est donc vraisemblablement lié aux problèmes morphologiques posés par la métrique homérique qui sont abordés dans le cadre du cours de grammaire historique et comparée du grec et du latin.

Si la question du digamma revient constamment dans les préoccupations de Saussure et si Homère joue un rôle très important dans son enseignement et dans sa recherche à Genève (v. Testenoire 2013), aucun écho direct des formes linguistiques abordées dans la lettre du 13 février n'a pour l'instant été recensé, ni dans les publications ni dans les manuscrits autographes de Ferdinand de Saussure. Dans l'œuvre scientifique de Meillet, en revanche, les deux points abordés dans la lettre reçoivent un traitement précis.

Les formes discutées dans la lettre du 13 février sont de nouveau étudiées. Le problème du digamma dans εἴκοσι (« vingt ») est abordé dans un article intitulé « Sur la valeur du Ϝ chez

---

<sup>13</sup> C'est à ce patron métrique que correspondent les finales de vers mentionnées dans la lettre : « εἴασ' Ἑκτωρ » (Il. 10 v. 299), « Πατροκλῆος δειλοῖο » (Il. 17, v. 670 ; Il. 23, v. 65, 105 et 221) et « Πατρόκλεις ἱππεῦ » (Il. 16, v. 20, 744, 812 et 843) que Saussure préfère à la forme dactylique « Πατρόκλεες ἱππεῦ » proposée par la leçon de certains manuscrits. Enfin pour répondre à l'interrogation du linguiste – « Maintenant ce vers homérique finissant par ἱππεύς au nominatif avec un nom propre spondaïque au 5<sup>e</sup> pied existe-t-il réellement, ou n'est-il qu'un produit de mon imagination, c'est ce que je n'ai pas encore réussi à trancher définitivement. Il me semble <me rappeler> que cela existe dans <un> des livres du centre de l'Odyssée.. ? » – il faut signaler que le nominatif ἱππεύς n'est pas attesté dans les poèmes homériques, ni dans l'*Iliade*, ni dans l'*Odyssée*.

<sup>14</sup> Soit 1 vers sur 18. Ces nombres sont repris de l'étude de Pierre Fortassier sur le sujet (1995).

<sup>15</sup> Pierre Fortassier, dans son ouvrage de 1995, soutient que tous les vers spondaïques dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont une valeur expressive.

<sup>16</sup> BGE, Ms. fr. 3952/2b, fol. 2, v. Testenoire 2013 : 299.



Homère » (Meillet 1910 : 34) puis de nouveau, quelques années plus tard, dans celui intitulé « Sur une édition linguistique d'Homère » (Meillet 1918 : 313). Quant à l'adjectif ἴσος sur lequel portait l'objection de Meillet à Saussure, le linguiste lui consacre, en 1925, une notable étymologique. Posant une étymologie \**witwo-*, il conclut en rapprochant les deux mêmes formes que dans la lettre du 13 février :

Le \**witwo-* supposé pour expliquer φίσος remonterait à un pré-indo-européen \**dwitwo-* ; le *d-* se serait amui par dissimilation comme dans le nom de nombre « vingt », béot. φίκατι, zd *vīsaiti*, etc. (Meillet 1925 : 13)

C'est cependant l'article « Sur une édition linguistique d'Homère », paru en 1918, qui contient le plus d'échos directs de la lettre de Saussure. Cet article est consacré aux problèmes que devrait résoudre une édition des poèmes homériques qui tienne compte des acquis de la linguistique. Meillet passe en revue les points de la langue homérique – génitif en oo, hiatus, digamma, infinitif, contractions... – pour lesquels des restitutions, par rapport au texte traditionnel, sont nécessaires. Or, pour illustrer ces différents points, la forme du nom de Patrocle, discutée dans la lettre du 13 février, est convoquée à cinq reprises<sup>17</sup>. C'est le cas, par exemple, pour le digamma intervocalique :

Quant au φ intervocalique, l'absence des contractions les plus naturelles dans les cas où a figuré autrefois un φ laisse supposer que, même en position intervocalique, Homère avait le φ ; le poète prononçait probablement πατροκλεφες, ce que la tradition écrit πατρόκλεις, au vocatif ; mais la métrique étant la seule donnée qu'on possède, on ne peut donner aucune preuve positive en ce qui concerne le φ intervocalique ; et comme on sait que le φ intervocalique, plus faible par nature que le φ initial de mot ou placé à l'intérieur du mot après consonne, s'est amui de très bonne heure et n'est écrit que très rarement, et seulement à date très ancienne en général, il est risqué de rétablir chez Homère φ à l'intérieur du mot entre voyelles. (Meillet 1918 : 287)

Meillet s'intéresse également à la position métrique du nom de Patrocle en fin de vers spondaïque. Il reconnaît que si la restitution linguistique de formes non contractes à la place des contractions attestées dans le texte traditionnel réduit sensiblement le nombre de vers spondaïques, certains spondées doivent être conservés :

Bien que, en substituant des formes non contractes aux contractions introduites dans le texte traditionnel, ou çà et là par d'autres moyens, notamment en remettant le κε(v) originel à la place de ᾗν introduit par la tradition (ainsi A 504 οὐδέ κέ τω χάζοντο, au lieu de οὐδ' ᾗν πω), on rétablisse beaucoup de dactyles, comme par exemple Πατρόκλε(φ)ες, au lieu de Πατρόκλεις ou Πατρόκλοο au lieu de Πατρόκλου (v. ci-dessus, p. 280 et suiv.), il subsiste des cas sûrs de pieds terminés par un spondée final de mot, même au quatrième pied. (Meillet 1918 : 306)

---

<sup>17</sup> V. Meillet 1918 : 280, 281, 285, 286 et 306.

Sa conclusion rejoint celle de Saussure sur la fin spondaïque de certains vers « qui ne pourrait sans sacrilège s'échanger contre aucune fin dactylique. » En discutant les différentes formes nominatives du nom de Patrocle – Πατρόκλεες, Πατροκλής, Πατρόκλος – Meillet établit, comme l'écrit Charles de Lamberterie, « que l'emploi d'un hypocoristique tel que *patroklos* tient au caractère amétrique de la forme attendue *patroklées* au nominatif (crétique) ; une telle analyse condamne tout commentaire littéraire bien intentionné qui spéculerait sur la valeur sémantique de cet hypocoristique » (Lamberterie 1997 : 18).

Les échos à la lettre du 13 février semblent chronologiquement si lointains que l'on pourra juger ces rapprochements hasardeux, mais l'on ne peut pas ne pas songer, devant ces coïncidences, à ce qu'écrivait Meillet en 1913 au sujet de l'enseignement de Saussure à l'EPHE :

Pour ma part, il n'est guère de page que j'aie publiée sans avoir un remords de m'en attribuer seul le mérite : la pensée de F. de Saussure était si riche, que j'en suis resté tout pénétré. Je n'oserais, dans ce que j'ai écrit, faire le départ de ce que je lui dois ; mais je suis sûr que l'enseignement de F. de Saussure est pour beaucoup dans ce que des juges bienveillants ont parfois pu trouver à y louer. (Meillet 1913-1914 : 119)

### 3. La carte du 21 septembre 1912

Le deuxième document saussurien retrouvé dans les archives d'Antoine Meillet (MLT 13.94) ne pose pas de problème de datation et d'interprétation. C'est une carte portant un cachet postal du 22 septembre 1912 ; elle figure parmi les dernières lettres connues de Saussure. Elle est écrite en remerciement de l'envoi de l'article « Les nouvelles langues indo-européennes trouvées en Asie centrale » (Meillet 1912) qui fait le point sur les découvertes des dernières années concernant le tokharien et les langues iraniennes<sup>18</sup>. Saussure remercie également son correspondant d'une lettre qui n'est pas conservée dans les archives de la Bibliothèque de Genève. La carte annonce une prochaine lettre, vraisemblablement non écrite, et se clôt sur la mention « la santé quant à elle n'est pas brillante ». Saussure vient en effet de demander un congé pour raison de santé à l'Université ; il meurt cinq mois jour pour jour après l'envoi de cette carte.

### 4. Notes sur l'édition

Les manuscrits sont édités avec l'aimable autorisation du service des archives du Collège de France que nous tenons à remercier. La graphie, la ponctuation et les ratures de l'auteur sont fidèlement reproduites. Les parenthèses angulaires < > indiquent des ajouts marginaux ou interlinéaires de l'auteur. On les distinguera des autres parenthèses angulaires < > qu'utilise Saussure à la première page de la lettre du 13 février – « <forme inusitée> ». Les chiffres entre crochets indiquent les changements de pages ; cette numérotation est nôtre.

---

<sup>18</sup> C'est peut-être de ce même tiré à part dont il est question dans la carte du 31 janvier 1913 adressée à Léopold Gautier : « Je vous remercie de vos lignes, ainsi que de la brochure de Meillet que vous me retournez sous le même pli » (BGE, Ms. fr. 1599/1, f. 16 ; Mejia 2014 : 560).

## Lettre 1.

[Un feuillet déchiré plié in quarto, 4 pages de 20,8 x 13,5, encre noire]

13 fév.

Cher Monsieur,

Nos notes respectives se sont croisées. Vous avez vu par la mienne que j'écartais d'avance comme sans valeur la fin de vers Πατρόκλεις ἰππεῦ. Cette fin de vers m'était parfaitement présente à l'esprit, au moment où je parlais du type - Πατροκλῆς ἰππεύς, qui avait (aurait naturellement) seul droit à l'attention. Je prenais soin de dire, au reste, que Πατροκλῆς <forme inusitée> était choisi au hasard pour indiquer le genre de vers que j'avais en vue, et dont la citation exacte m'échappait et m'échappe encore. Je prenais Πατροκλῆς comme j'aurais pris Ἡρακλῆς ou n'importe quoi, à défaut du texte précis.

[2] Maintenant ce vers homérique finissant par ἰππεύς au nominatif avec un nom propre spondaïque au 5<sup>e</sup> pied existe-t-il réellement, ou n'est-il qu'un produit de mon imagination, c'est ce que je n'ai pas encore réussi à trancher définitivement. Il me semble (me rappeler) que cela existe dans (un) des livres du centre de l'Odyssée.. ?

Quoi qu'il en soit, je tiens à dire qu'en rompant une lance en faveur de la légitimité des fins de vers telles que εἶασ' Ἐκτωρ, je n'ai en vue que le principe métrique, pour lui-même<sup>(1)</sup>, et nullement la défense [3] des restitutions telles que Φίση pour εἶση, auxquelles je ne crois qu'à moitié. Permettez-moi de rappeler que je n'ai présenté la chose que sous une forme dubitative, en relevant par exemple la coïncidence du crétois ἄερσα avec ἐέρση ; - que j'ai en outre constaté que la correction en question rencontre des difficultés dans Homère même, et dit textuellement « que la forme ἐεῖκοσι en particulier était nécessaire pour certains vers », ce qui me dispense [4] de dire que je suis d'accord avec vous sur A, 309.

Quand je traiterai du digamma homérique, je serai peut-être amené à formuler une autre hypothèse que cette hypothèse très grossière de la substitution de φίση à εἶση, que j'ai eu le tort de reproduire un peu légèrement (et contre mes propres idées, vous m'avez aidé à m'en rendre compte) d'après l'exemple d'Immanuel Bekker et autres.

J'ai été charmé de rencontrer une contradiction aussi judicieuse que la vôtre, et vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Fd de Saussure

---

<sup>(1)</sup> En quoi, je l'avoue, je me laisse guider par mon instinct ou mon sentiment personnel du vers grec. Tout contestable qu'il est, Πατρόκλεις ἰππεῦ me semble non-seulement tolérable, mais plus beau dans sa gravité que Πατρόκλεις ἰππεῦ ; et j'y retrouve la [3] même note que dans d'autres fins de vers spondaïques où il est question de Patrocle, par exemple la superbe chute Πατροκλήος δειλοῖο qui ne pourrait sans sacrilège s'échanger contre aucune fin dactylique.

A propos de Πατρόκλεις (-εεε) ἰππεῦ, vous faites la remarque qu'il est peut-être destiné précisément à éviter Πατροκλῆς ἰππεύς. C'est aussi ce que j'avais considéré d'abord, mais je suis revenu de cette idée en observant que tout le livre Π est rempli de ces apostrophes directes à Patrocle, et en partie avec Πατρόκλε dans [4] des vers où rien n'empêchait de mettre Πατροκλος et ce qui s'ensuit.

## Lettre 2

[Carte postale. Cachet : 22.9.12. Au verso, Saussure a écrit l'adresse de l'expéditeur : « F. de Saussure Vufflens sur Morges Suisse » et l'adresse du destinataire : « Monsieur Antoine Meillet professeur au Collège de France, Chateaufort (Cher) France »]

Mon cher ami

Merci de vos Langues de l'Asie centrale, de votre lettre, et de tous vos bons souvenirs auxquels j'ai été bien sensible, croyez-le. Je vous écrirai sous peu, suis honteux de mon mutisme. – La santé quant à elle n'est pas brillante.

Affectueusement à vous

F. de Saussure

Vufflens, 21 sept.

## Références bibliographiques

- Bekker Immanuel, 1863-1872, *Homerische Blätter*, Bonn, A. Marcus.
- Benveniste Emile, 1964, « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 21, p. 93-130.
- Benveniste Emile, 1964a, « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Etudes », *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Etudes de Paris* 1964-1965, p. 20-34.
- Bouquet Simon, 1986, « Documents saussuriens retrouvés dans les archives d'Antoine Meillet au Collège de France », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 40, p. 5-9.
- Bouquet Simon, 1988, « Les archives d'Antoine Meillet au Collège de France. Présentation et catalogue provisoire », *Archives et documents de la SHESL* 8, p. 113-143.
- Chidichimo Alessandro, 2009, « Albert Secheyay, Phonétique du grec et du latin, cours de Mr Ferdinand de Saussure, Université de Genève, 1891-1892 », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 62, p. 279-288.
- Décimo Marc, 1999, « Une petite famille de travailleurs autour de Georges Guieysse : le monde de la linguistique parisienne », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 52, p. 99-121.
- Décimo Marc, 2012, « Saussure correcteur de Louis Duvau », *Genesis* 35, p. 195-200.
- Décimo Marc, 2014, *Sciences et pataphysique 2. Comment la linguistique vint à Paris. De Michel Bréal à Ferdinand de Saussure*, Dijon, Les Presses du réel.
- D'Ottavi Giuseppe, 2014, « Nine easy pieces. Les manuscrits de Ferdinand de Saussure à Harvard » in Valentina Chepiga et Estanislao Sofia (eds.) *Archives et manuscrits de linguistes*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, p. 99-132.
- Fleury Michel, 1964-1965, « Notes et documents sur Ferdinand de Saussure (1880-1891) », *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Etudes de Paris* 1964-1965, p. 35-67
- Fortassier Pierre, 1995, *Le spondaïque expressif dans l'Iliade et dans l'Odyssee*, Louvain – Paris, Peeters.
- Fryba-Reber Anne-Marguerite, 2006, « Antoine Meillet, le chroniqueur et le voyageur à la lumière de deux manuscrits inédits », in Gabriel Bergounioux et Charles de Lamberterie (eds.), *Meillet aujourd'hui*, Louvain – Paris, Peeters, p. 3-19.
- Gandon Francis, 2002, *De dangereux édifices. Saussure lecteur de Lucrèce. Les cahiers d'anagrammes consacrés au De Rerum Natura*, Louvain – Paris, Peeters.
- Garric Nathalie, 2007, *Introduction à la linguistique*, Paris, Hachette.
- Granucci Fiorenza, 1990, « Le linguiste et la linguistique, dai manoscritti inediti di Antoine Meillet », *Archivio glottologico italiano* 75 (2/2), p. 208-225.
- Granucci Fiorenza, 1992, « Complémenti a "Pour un manuel de linguistique générale" di Antoine Meillet », *Studi e saggi linguistici* 32, p. 13-232
- Jakobson Roman, 1971, « La première lettre de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet sur les anagrammes », *L'Homme* 11/2, p. 15-24.
- Jakobson Roman, 1973, *Questions de Poétique*, Paris, Seuil.
- Krippes Karl, 1988, « Meillet, the researcher and the teacher », *Histoire Epistémologie Langage* 10/2, p. 277-283.
- Lamberterie Charles de, 1997, « Milman Parry et Antoine Meillet », in Françoise Létoublon (éd.), *Hommage à Milman Parry. Le style formulaire de l'épopée homérique et la théorie de l'oralité*, Amsterdam, Gieben, p. 1-22.
- Meillet Antoine, 1910, « Sur la valeur du  $\varphi$  chez Homère », *Mémoire de la Société de linguistique de Paris* 16, p. 31-45 ; 91.
- Meillet Antoine, 1912, « Les nouvelles langues indo-européennes trouvées en Asie centrale », *Revue du mois littéraire et artistique*, tome XIV, n° 80 (10 août 1912), p. 135-152.

- Meillet Antoine, 1913-1914, « Nécrologie. M. Ferdinand de Saussure », », *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris 1913-1914*, p. 115-123.
- Meillet Antoine, 1918, « Sur une édition linguistique d'Homère », *Revue des Etudes Grecques* 31, p. 277-314.
- Meillet Antoine, 1925, « Remarques sur l'étymologie de quelques mots grecs », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 26, p. 1-22.
- Meillet Antoine, 1995, *Pour un manuel de linguistique générale. Edizione di manoscritti inediti conservati al Collège de France*, éd. Fiorenza Granucci, Rome, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei.
- Mejia Quijano Claudia, 2011, *Le cours d'une vie. Portrait diachronique de Ferdinand de Saussure. II. Devenir père*, Nantes, Cecile Defaut.
- Mejia Quijano Claudia, 2014, *Ferdinand de Saussure. Une vie en lettres*, Nantes, Cecile Defaut.
- Minassian Martiros, 1976, « Sur la correspondance de Meillet avec Saussure relative aux anagrammes », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 71, p. 351-359.
- Minassian Martiros, 1977, « Saussure et les hypogrammes », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 72, p. 341-344.
- Reynaud Mélina, 2008, « Du Collège de France à l'IMEC », *La lettre du Collège de France* 23, p. 37.
- Saussure Ferdinand de, 1990, « "Le sens du mot" (Ms. fr. 3970/c), un corso di morfologia indeuropea » éd. Florence Angeli et Cristina Vallini, *AIQN* 12, p. 365-424.
- Savatovsky Dan, 1999, « Véritable grammaire comparée et grammaire véritablement comparée (Saussure à Paris) », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 52, p. 169-188.
- Savatovsky Dan, 2004, « Comment faire école ? (Saussure à Paris, II) », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 56, p. 311-326.
- Swiggers Pierre, 1991, « Les archives d'Antoine Meillet au Collège de France : additions et corrections à l'inventaire » *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 86/1, p. 367-370.
- Swiggers Pierre, 2008-2009, « Une lettre de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet sur les "hypogrammes" », *Orbis* 41, p. 363-388.
- Testenoire Pierre-Yves, 2008, « Saussure métricien : les diérèses homériques », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 61, p. 43-59.
- Testenoire Pierre-Yves, 2013, *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Testenoire Pierre-Yves, à paraître, « Comment éditer un cours ? L'exemple de la collaboration entre Louis Havet et Antoine Meillet », *Langages*, à paraître.

Pierre-Yves Testenoire  
 Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3  
 UMR 7597 HTL  
[pytestenoire@yahoo.fr](mailto:pytestenoire@yahoo.fr)